

Discours de Franco Maria Malfatti (Bruxelles, 22 janvier 1972)

Légende: Le 22 janvier 1972, lors de la signature à Bruxelles des traités d'adhésion du Danemark, de l'Irlande, de la Norvège et du Royaume-Uni aux Communautés européennes, Franco Maria Malfatti, président de la Commission, prononce un discours sur le retentissement historique de l'élargissement des Communautés.

Source: Bulletin des Communautés européennes. 1972, n° Supplément 1/1972. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Discours prononcé par M. Franco Maria Malfatti, président de la Commission, lors de la signature des actes d'adhésion", p. 7-9.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_franco_maria_malfatti_bruelles_22_janvier_1972-fr-cb00c95b-9fc4-4627-983c-feb7120bb091.html

Date de dernière mise à jour: 13/09/2013

Discours prononcé par M. Franco Maria Malfatti, président de la Commission, lors de la signature des actes d'adhésion (Bruxelles, 22 janvier 1972)

Voilà plus de quarante ans, Winston Churchill comparait l'idée d'unité européenne à une étincelle qui jaillit et s'envole. Des myriades d'étincelles s'éteignent, disait-il, mais parfois une seule suffit pour que naisse une grande flamme capable d'illuminer le monde.

En qualité de représentants de la Communauté à Six, nous sommes fiers d'avoir rendu possible le rendez-vous historique d'aujourd'hui et transformé ainsi l'étincelle en une flamme, dont la nouvelle Communauté à Dix devra faire la grande flamme de l'Europe unie.

La signature des actes d'adhésion, aboutissement d'un processus amorcé voilà plus de dix ans, représente aujourd'hui un acte politique aux conséquences heureuses et exceptionnelles. Aujourd'hui nous créons les dimensions et les conditions nécessaires à notre Communauté pour développer et parachever le dessein politique qui est à l'origine des traités de Rome et Paris. Nous sommes par conséquent conscients que les responsabilités qui pèsent sur les institutions communautaires, les gouvernements et les peuples des pays de la nouvelle Communauté sont à la mesure de l'immense espoir que suscite l'idée de l'unité européenne.

Comme pour toutes les grandes idées surgies au cours de l'histoire, les raisons et les motivations qui ont inspiré l'idée européenne ont varié avec les époques.

Dans l'immédiat après-guerre, elle est née surtout de la réflexion angoissée sur ces deux guerres civiles européennes qui ont si cruellement marqué notre passé récent. Aujourd'hui, l'idée d'unité européenne s'impose comme réponse aux inquiétudes du présent, comme le seul moyen valable pour dissiper les incertitudes de l'avenir et réaliser les espoirs qu'il recèle et comme l'occasion de jouer le rôle qui est le nôtre dans l'édification d'un monde meilleur.

Le rythme accéléré du progrès scientifique et technologique, la nécessité évidente de créer de vastes ensembles géographiques en vue d'un développement économique et social rapide et harmonieux et l'amélioration de la qualité de vie ne sont pas les seules raisons qui nous poussent sur la voie de l'unification européenne. Nous y sommes entraînés aussi par la nécessité de reconstituer intégralement, sur des bases plus solides et plus larges, la souveraineté divisée des peuples européens, tout en empêchant la décadence d'un continent qui fut pendant le foyer de la civilisation moderne.

Notre entreprise n'est pas, ne saurait être une simple construction commerciale. En effet, ce que nous avons construit à Six au prix de tant d'efforts et ce que nous construirons peu à peu dans la Communauté à Dix ne pourra apporter les réponses appropriées aux problèmes complexes de notre temps, ni garantir pleinement notre Communauté, que si nous travaillons de toutes nos forces et avec la ferme volonté de parvenir à l'intégration économique et à l'unification politique de nos pays.

Les difficultés que nous rencontrerons seront certes multiples et sérieuses, mais elles le seraient davantage si nous n'allions pas de l'avant.

Unis, nous avons la possibilité d'écrire une nouvelle page d'histoire, d'être un facteur puissant de liberté, de sécurité, de progrès et de paix dans le monde. Divisés, nous ne pourrions qu'assister en spectateurs au déroulement de l'histoire.

Nous devons, certes, être réalistes, mais non pour brider notre imagination; nous devons, certes, être pragmatiques, mais non pour modérer notre impatience; nous devons, certes, être prudents, mais non pour éteindre notre courage.

Notre construction est révolutionnaire et originale. Révolutionnaire, elle l'est par rapport aux précédentes expériences historiques, car le processus unitaire que nous avons lancé est une œuvre collective de tous les États membres solidarisés dans le cadre de la Communauté par une entière égalité des droits et des devoirs. Originale, elle l'est aussi puisqu'elle s'affirme précisément sous la forme d'un système institutionnel qui est

sans équivalent dans l'histoire. Ce système comporte un Parlement européen, composé de représentants des peuples de la Communauté, dont il paraît indispensable que tous les membres de la nouvelle Communauté renforcent les caractéristiques et les pouvoirs démocratiques; un Conseil composé des représentants des États membres et doté d'un pouvoir de décision; une institution indépendante, la Commission, avec ses pouvoirs réels, appelée à proposer et à défendre les règles communautaires et à participer à la formation des actes du Conseil; une Cour de justice, qui garantit le respect du droit communautaire.

Tels sont les traits essentiels de notre système que nous devons garantir et développer dans un cadre démocratique, pour que puisse s'en dégager la nature même de la Communauté naissante.

Cette nouvelle Communauté n'est pas et ne veut pas être un nouveau bloc, mais au contraire une vaste Communauté d'États et de peuples libres et pacifiques, chacun apportant à la construction commune son génie et ses traditions glorieuses, une Communauté de dix pays démocratiques parmi les plus développés du monde, décidée à rendre le processus d'unification irréversible pour être en mesure de consolider nos amitiés, de contribuer de façon décisive, sur un pied d'égalité, au développement des nations les moins favorisées, de nouer de nouvelles relations de coopération avec tous les peuples du monde, apportant ainsi un élément nouveau d'équilibre pour aboutir à un ordre international meilleur.

Jamais comme aujourd'hui tant d'occasions ne se sont présentées pour qu'une génération d'hommes puisse œuvrer concrètement à la réalisation de l'unité européenne, tâche à laquelle tant d'éminents hommes d'État déjà ont consacré tous leurs efforts et leurs pensées.

Tel est le défi exaltant de notre époque que nous pouvons et nous devons relever.